

02 juil 2021 -18:07

Appartient à Conseil des ministres du 2 juillet

Police locale : octroi des subsides pour soutenir le régime de fin de carrière (NAPAP) pour 2021

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant les modalités d'octroi des subsides pour soutenir le régime de fin de carrière (NAPAP) des membres du personnel du cadre opérationnel de la police locale pour l'année 2021.

Lors du contrôle budgétaire, il a été décidé d'octroyer un subside pour le coût du traitement d'attente des membres du personnel en non-activité préalable à la pension. Ceci vise à compenser le surcoût financier des administrations locales. Il s'agit d'un transfert budgétaire d'un total de 32,9 millions d'euros

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue de la Loi, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 0511
<https://verlinden.belgium.be>
kabinet.verlinden@ibz.fgov.be

Marie Verbeke
Porte-parole
+32 473 85 16 68
marie.verbeke@ibz.fgov.be